



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Québec, 12 octobre 2016 – Accès Saint-Laurent Beauport déplore la vision des maires de Québec, Régis Labeaume et de Lévis, Gilles Lehouiller de rêver à la zone industrialo-portuaire de Québec-Lévis. Cette vision est carrément rétrograde par rapport au lieu hautement patrimonial et touristique que constitue le bassin fluvial délimité par le Vieux-Québec, Lévis, Beaumont, l'Île d'Orléans et Beauport. Le développement portuaire doit se faire en dehors des zones urbaines, patrimoniales et touristiques de même que celles à grande valeur écologique, affirme Daniel Guay, président de l'organisme.

Plusieurs villes canadiennes, américaines et européennes ont adopté ce modèle de développement où les activités industrielles et portuaires ont déménagé progressivement dans des lieux peu habités. C'est normal, car ces activités, peu importe les mesures d'atténuation, génèrent et généreront toujours leur lot de bruit, de poussières et de pollution. On a qu'à constater les impacts négatifs de la zone portuaire de Beauport sur le quartier Limoilou. La qualité de l'air y est la pire de l'agglomération. Ailleurs, le Port de Montréal désire se développer à Contrecoeur, loin de la ville. Celui de Saguenay songe à deux terminaux portuaires loin de la ville de la Baie par respect pour ses habitants. Le Port de Sept-Îles a développé avec succès une zone éloignée de la ville, celle de Pointe-Noire.

Toronto a cessé ses développements portuaires et l'industrie s'est installée à Hamilton, la ville la plus polluée du Canada. Chicago a depuis longtemps évité de construire des infrastructures portuaires près de son centre-ville. Tout s'est concentré dans l'état voisin en Indiana.

Pourquoi cela ? Parce qu'il y a eu de grands maires avec une vision moderne au bénéfice des citoyens. Il est temps que nos élus municipaux évoluent et se dotent d'une vision du 21^e siècle. Pourtant, Régis Labeaume l'a déjà dit lors d'une séance du conseil municipal le 18 novembre 2013 : « La tendance en urbanisme en Occident depuis des années, c'est de libérer le bord de l'eau. [...] Les maires de ces grandes villes-là [Toronto, Chicago, Bordeaux, Milwaukee] ont libéré le bord de l'eau, ont convaincu les industries d'aller s'établir ailleurs, parce qu'un bord de l'eau libéré, ça décuple l'attraction d'une ville. »

Déjà en 1978, le ministère canadien des Affaires urbaines avait analysé le développement des ports canadiens. Les auteurs de l'étude concluaient que les ports devaient considérer les secteurs résidentiels et récréatifs ainsi que les quartiers patrimoniaux avant de développer. L'impact visuel devait aussi être considéré dans le développement portuaire. Donc, considérant tout cela, les ports de vrac devraient être construits dorénavant quelque part sur le Saint-Laurent dans des zones peu habitées et moins patrimoniale que la belle région de Québec. Espérons que les Comités ZIP de Sept-Îles, Saguenay, Gaspé, Cacouna, Matane et Rimouski sauront attirer les industriels dans leur région plutôt qu'à Québec et convaincre les gouvernements du Québec et du Canada des bienfaits de cette vision.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Daniel Guay, Accès Saint-Laurent Beauport (ASLB)

Tél. 418-265-3858

Courriel : Danielaguay11@gmail.com

www.AccesAuFleuve.org